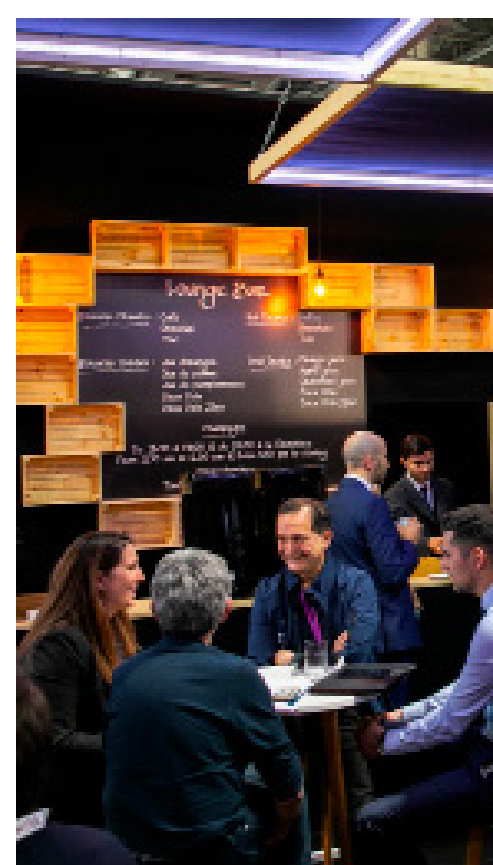


Guide sanitaire à destination des exposants

Tous unis pour
stopper l'épidémie !

Juillet 2021



Dispositifs COVID-19

Mis à jour juillet 2021



La santé et la sécurité de nos clients, de nos partenaires, de nos collaborateurs sont notre priorité. Aussi, RX France prend des mesures pour renforcer la sécurité sanitaire de ses événements et limiter la propagation du COVID-19. Nos événements ont reçu ou vont être labellisés « Safe & Clean » de la part d'Apave Certification, organisme certificateur tierce partie indépendante du groupe Apave. Cette labellisation atteste de la bonne mise en œuvre des mesures sanitaires face au risque Covid-19.

Ce guide a pour objectif de vous aider à la préparation et à l'organisation de votre participation au salon. Notre action est guidée par le respect des mesures sanitaires préconisées pour limiter la propagation du COVID-19 en conformité avec les directives du gouvernement français, l'OMS (Organisation Mondiale de la Santé) et le RX COVID-19 Management Response Plan.

Vous trouverez dans ce guide :

- Les mesures mises en place par RX France
- Nos recommandations pour exposer sereinement

Les mesures sanitaires seront actualisées en fonction de l'évolution de la pandémie de Covid-19 et des règles mises en place par les autorités françaises. Merci de vous référer aux communications présentes sur les sites internet de nos salons qui feront foi.

Nos équipes restent à votre entière disposition pour vous accompagner et répondre à vos questions.

Au plaisir de vous retrouver très prochainement !

Mesures prises par l'organisation

RX France s'engage à mettre
en place les mesures nécessaires
pour la santé et la sécurité
des exposants et des visiteurs.



Nous mettons en place une série de mesures présentées en 6 points :

1. Le pass sanitaire
2. La distanciation physique
3. La protection individuelle
4. Le nettoyage et la désinfection
5. La communication et la formation
6. Le pilotage et le contrôle du dispositif sanitaire

1. Le pass sanitaire

- En application [des règles sanitaires en vigueur](#), l'accès à nos événements pour les visiteurs sera conditionné par la présentation d'un pass sanitaire à jour*.

Ce pass sanitaire permet de justifier l'existence d'une vaccination contre le Covid-19, d'un test négatif (de moins de 48h) ou d'une immunité à la suite d'une infection (datant de plus de 15 jours et de moins de 6 mois). Doté d'un QR code, il pourra être contenu dans un smartphone ou sur un document papier. L'agence européenne du médicament a à ce jour délivré 4 autorisations pour les vaccins suivants : [BioNTech et Pfizer](#), [Moderna](#), [AstraZeneca](#) et [Janssen Pharmaceutica SA](#).

Il concerne uniquement les visiteurs. Il ne sera pas demandé aux salariés, aux organisateurs ou aux professionnels qui se produisent dans ces lieux (exposants) de présenter un pass.

Cependant tous les professionnels présents sur l'événement doivent faire preuve de prudence :

- Toutes les personnes présentant des symptômes (fièvre, toux, perte du goût ou de l'odorat...) doivent rester chez elles et sont invitées à contacter leur médecin
- Pour l'ensemble des participants, au-delà de notre politique d'admission, nous recommandons de télécharger l'application TousAntiCovid, d'être vaccinés ou de présenter un test négatif de moins de 48h.

*Le pass sanitaire français est conforme au «Certificat UE Digital COVID» en place depuis le 1er juillet 2021. Pour plus d'informations, rendez-vous sur le site : https://ec.europa.eu/info/live-work-travel-eu/coronavirus-response/safe-covid-19-vaccines-europeans/eu-digital-covid-certificate_fr

-
- Le respect des gestes barrières et le port du masque restent obligatoires.

2. La distanciation physique

Mesures	Montage / Démontage	Ouverture
Affichage des règles sanitaires, notamment en matière de distanciation physique	✓	✓
Mise en place de barrière physique ou de matérialisation au sol en cas de file d'attente	✓	✓
Reconfiguration des espaces communs : jauge réajustée, mobilier adapté, conception des espaces revue (accueil, club VIP/Presse, salles de conférences, zones de restauration, zones de repos...)		✓
Gestion des flux visiteurs pour fluidifier et limiter les regroupements (sens de circulation, distances...)		✓
Mise en place de moyens de protection spécifiques pour les zones de contact avec les visiteurs et exposants (cloisons vitrées ou en plexiglass...)	✓	✓

3.

La protection individuelle

Mesures	Montage / Démontage	Ouverture
Port du masque obligatoire pour toute personne entrant et circulant sur le salon	✓	✓
Distribution de gel hydro-alcoolique aux entrées, aux points de restauration, aux sanitaires, aux différents points d'animation du salon	✓	✓
Vente de kit de nettoyage/désinfection pour les stands (en dépannage)	✓	✓
Ouverture d'un maximum de points sanitaires avec maintenance et nettoyage régulier	✓	✓
Signalétique dédiée pour rappeler les gestes barrières	✓	✓
Présence d'une antenne médicale pour prendre en charge toute personne présentant des symptômes COVID-19	✓	✓

4. Le nettoyage et la désinfection

Mesures	Montage / Démontage	Ouverture
Procédure de désinfection quotidienne renforcée : <ul style="list-style-type: none">• des points de contact• des sanitaires• des zones gérées par l'organisateur• des infrastructures des bâtiments	✓	✓
Personnel tournant toute la journée pour désinfecter les points de contact sensibles	✓	✓
Poubelles dédiées aux consommables usagés (masques usagés, lingettes désinfectantes, etc.)	✓	✓

5. La communication et la formation

Mesures

Communication régulière auprès des exposants et des visiteurs en amont du salon (via newsletter, espace exposant, guide technique, site web...)	✓
Communication régulière auprès des exposants et des visiteurs sur site à travers une signalétique dédiée , et des messages sonores (si possible)	✓
Formation des collaborateurs RX France : connaissance des procédures et capacité à agir	✓
Formation des partenaires et prestataires de nos salons sur les procédures à respecter et les éléments de langage permettant d'informer les participants du salon	✓
Contrôle des protocoles sanitaires de nos prestataires (installation générale, nettoyage, hôtesse, gardiens, restaurateurs...)	✓

6. Le pilotage et le contrôle du dispositif sanitaire

Mesures

Désignation d'un référent sanitaire en charge de l'élaboration du protocole sanitaire et de la supervision du déploiement de ce dernier	✓
Présence d'un service médical pour prendre en charge les personnes présentant des symptômes COVID-19	✓
Passage régulier d'un référent sanitaire pour s'assurer du bon déroulement des consignes, relever les non conformités éventuelles, et disponible pour répondre à vos questions	✓
Relation étroite avec les services de l'État et les autorités de santé afin de faire évoluer les mesures sanitaires si nécessaires	✓

Nos recommandations pour exposer en toute sécurité

Le gestionnaire de site et l'organisateur déploient un dispositif de précaution à l'échelle du site qui accueille l'événement (infrastructure, aération, installation générale, sanitaires...)

L'exposant est pour sa part responsable du dispositif à mettre en œuvre sur son stand.

Retrouvez dans ce mémo les principaux points de vigilance.



La conception des stands

Nous vous invitons à réaliser votre projet de stand en tenant compte des recommandations ci-dessous :

- **Simplifier le design** afin de
 - Limiter la co-activité / Réduire le nombre de personnes nécessaires à la construction
 - Faciliter le nettoyage du stand
 - Privilégier les espaces ouverts, et notamment éviter les bureaux fermés
- Pour les comptoirs d'accueil, **installer un écran de protection**
- **Prévoir un marquage au sol** pour indiquer les distances de sécurité
- **Réfléchir à un sens de circulation** pour limiter les contacts sur le stand
- **Prévoir un retrait entre l'allée et le comptoir d'accueil** pour éviter que les visiteurs ne stationnent dans l'allée
- **Privilégier les écrans** pour communiquer sur vos produits et services
- Mettre en valeur les produits **en évitant la manipulation quand cela est possible**



Prévoir votre stand à l'aide de notre service de construction sur mesure : My Stand Maker. Toutes les normes de sécurité seront prises en compte dans la création de votre projet. Pas de mauvaises surprises !

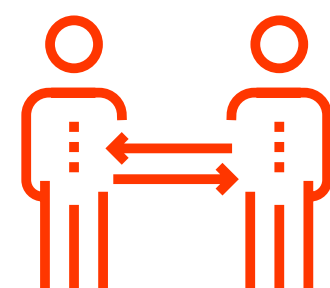
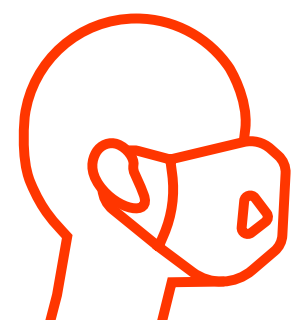
Plus d'informations :
mystandmaker@reedexpo.fr

Pour préparer l'évènement

Préparez sereinement votre salon en tenant compte des préconisations suivantes :

- **Obligatoire** : désigner un référent sanitaire sur votre stand.
Le référent devra être présent pendant la phase d'ouverture du salon. Ce n'est pas obligatoire pendant le montage et démontage.
Ses missions :
 - Être garant de la mise en place du protocole sanitaire sur le stand
 - Être l'interlocuteur privilégié de l'organisateur et du coordinateur SPS pour les questions sanitaires
 - En cas de problème, il sera l'interlocuteur des autorités de santé
- **Anticiper vos commandes** pour éviter les modifications et commandes sur site
- **Organiser des RDV avec clients et prospects** pour mieux gérer les flux sur le stand.
- **Rappeler à vos clients (visiteurs...) qu'ils devront présenter un pass sanitaire à l'entrée du salon**
- Nous recommandons de télécharger l'application **TousAnticovid**.
- **Prévoir des consommables** tels que masques, lingettes, mouchoirs, solutions hydro-alcoolique... sur le stand
- **Des kits de nettoyage/désinfection** (payants) seront proposés sur le salon si besoin
- **Prévoir des poubelles équipées d'un couvercle à ouverture sans les mains**, notamment pour collecter les consommables « usagés » (masques, mouchoirs en papier, lingettes désinfectantes, etc.)
- **Supprimer le libre-service des goodies et prospectus.**
En cas de maintien, la distribution devra être opérée par un(e) hôte(sse)
- **Communiquer auprès de vos salariés** :
 - Sur les gestes barrières à adopter et les règles sanitaires en vigueur sur le salon
 - Toutes les personnes présentant des symptômes (fièvre, toux, perte du goût ou de l'odorat...) sont invitées à rester chez elles et à contacter leur médecin traitant

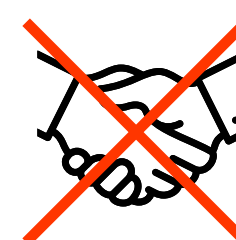
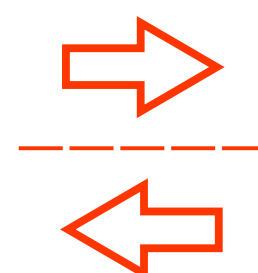
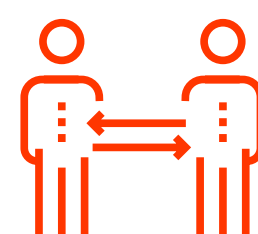
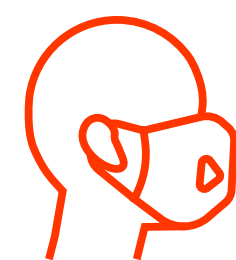
Consignes pour le montage / démontage



Respectez les recommandations ci-dessous :

- **Le port du masque est obligatoire**
- **Déclarer toutes les personnes** qui seront présentes sur le montage et/ou le démontage du salon.
Cette procédure est obligatoire pour pouvoir accéder au site
- **Limiter la co-activité**
- **Conserver les mêmes équipes** si possible et limiter les roulements ou travailler en horaires décalés en fonction des effectifs
- **Limiter le partage des équipements** (engins manutention, outils, gants et casques...) et mettre à disposition des moyens de nettoyage entre chaque utilisation
- **Respecter les distances de sécurité**
- Privilégier le travail côte-à-côte plutôt que face-à-face
- Dans les zones de rétention pour les véhicules, rester dans votre véhicule et lors des livraisons, respecter les gestes barrières et les consignes sanitaires
- **Imposer une désinfection des mains régulière aux équipes**

Accueil des visiteurs sur les stands



Voici quelques recommandations pour la sécurité des visiteurs sur votre stand :

- Le port du masque est obligatoire
 - Respecter la capacité maximum du stand : 1 personne / m² par mesure de précaution
 - Préférer les documents électroniques aux documentations papier
 - Éviter la distribution de goodies et prospectus.
En cas de maintien, la distribution devra être opérée par un(e) hôte(sse)
 - Éviter les échanges de cartes de visite et utiliser un lecteur de badge ou tout autre solution proposée par le salon
 - Désinfecter régulièrement les points de contact (desks d'accueil, ordinateurs, produits tests ...), et notamment après chaque manipulation par les visiteurs
 - Mettre en place une signalétique claire* indiquant les mesures sanitaires, notamment :
 - Pas de poignée de main
 - Port du masque obligatoire
 - Se nettoyer les mains au gel hydro-alcoolique avant d'entrée sur le stand et en sortant du stand
- *privilégier l'utilisation de pictos pour que la langue ne soit pas un frein
- Mettre à disposition des salariés et clients du gel hydro-alcoolique

Restauration, Cocktail, Dégustation sur stand

Jusqu'au 30 septembre

- La consommation debout est interdite à l'intérieur des halls et pavillons, et donc sur les stands
- Restauration assise uniquement
- Les dégustations sur stand devront se faire sur place. Pièce à l'unité uniquement. Déambulation sans masque interdite.

À partir du 1^{er} octobre*

- Consommation debout autorisée
- Aucun plat ou assiette donnant lieu à un mélange des aliments entre plusieurs convives n'est admise.
- Portions individuelles uniquement.



- Réguler le flux des visiteurs
- Vérifier et contrôler le protocole sanitaire des prestataires alimentaires et de cuisine
- Désinfecter régulièrement les points de contact
- Rappeler les règles et les gestes barrières
- Mettre à disposition les produits de désinfection
- Briefer le personnel sur les mesures sanitaires à respecter

* sous réserve des décrets à venir



**Heureux de
vous retrouver
sur nos salons**
Tous unis pour
stopper l'épidémie !